

**PLAN STRATEGIQUE 2016-2020 DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION –
"STRATEGIE 2020 DU GPE"**

Rév 1 - Ce document a été revu en détail en fonction des commentaires des membres du groupe de référence 2

1. VUE D'ENSEMBLE

Le Partenariat mondial pour l'éducation (« Partenariat mondial » ou « GPE ») est un partenariat multipartite qui soutient le développement de systèmes d'éducation équitables, efficaces et de qualité dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires inférieurs, afin que tous les enfants et les jeunes puissent exercer leur droit à une éducation de qualité, en particulier ceux qui sont marginalisés en raison de leur pauvreté, de leur sexe, d'un handicap, de leur appartenance ethnique, de conflits ou de situation de fragilité.

S'appuyant sur les débuts du Partenariat mondial en tant qu' « Initiative de mise en œuvre accélérée du programme Education pour tous », qui avait été élaborée pour accélérer les progrès vers l'objectif Education des OMD, le Plan stratégique du GPE pour la période 2016-2020 (« Stratégie 2020 du GPE ») renforce son engagement de longue date en faveur d'une offre équitable d'éducation de base de qualité, définie comme éducation pré-primaire, primaire et secondaire inférieure, et apprentissage de la deuxième chance. La Stratégie 2020 du GPE place l'organisation en position de jouer un rôle essentiel pour accélérer les progrès vers les [objectifs de développement durable](#) (ODD) récemment adoptés.

La Stratégie 2020 du GPE établit trois buts stratégiques pour le partenariat pour les cinq ans à venir : améliorer les résultats de l'apprentissage, renforcer l'équité pour tous, et étoffer les systèmes d'éducation pour qu'ils offrent des services éducatifs améliorés. Pour y parvenir, le Partenariat mondial centrera son travail sur trois objectifs clés au niveau national qui confirmeront l'ancrage de son modèle opérationnel unique fondé sur le principe du partenariat.

La Stratégie 2020 du GPE repose sur sa capacité unique d'imbriquer une **planification sectorielle** améliorée, une **approche de la concertation sectorielle basée sur le partenariat et mise en œuvre par les gouvernements**, et le **financement** nécessaire pour accroître l'équité pour tous, renforcer les résultats de l'apprentissage et améliorer les systèmes éducatifs. Par le biais de son modèle de financement, les financements du GPE jouent un effet de levier sur les investissements nationaux en éducation, en les augmentant et les rendant pérennes, assurant ainsi des progrès en équité, efficacité et apprentissage.

Ces trois éléments – planification, partenariat et financement – se situent au cœur du puissant modèle opérationnel du Partenariat mondial centré sur les pays, et sont repris comme les trois grands objectifs stratégiques de la Stratégie 2020 du GPE. Au cours des cinq ans à venir, le Partenariat mondial travaillera au renforcement de chacun de ces éléments, qui, conjointement, forment un modèle opérationnel robuste et efficace, à même de produire les résultats escomptés et de soutenir la vision élargie et les buts ambitieux présentés dans la stratégie.

La Stratégie 2020 du GPE engage également le Partenariat à exploiter son avantage comparatif au niveau mondial. Au cours des cinq prochaines années, le partenariat utilisera sa capacité à rassembler

et sensibiliser pour obtenir un engagement mondial, et pour mobiliser des ressources nationales et internationales afin de couvrir les besoins en éducation des plus pauvres et des plus marginalisés. Même si le financement du Partenariat mondial reste axé principalement sur l'éducation de base, le partenariat cherchera d'autres financements pour soutenir des investissements en faveur de l'équité, dans la réalisation progressive de la vision des ODD d'un monde dans lequel l'enseignement secondaire supérieur et le développement de la petite enfance, les soins et l'éducation pré-primaire seront accessibles à tous.

Le Partenariat mondial construira également une **plateforme de partenariat plus étoffée**, en utilisant sa couverture mondiale et transnationale pour promouvoir une meilleure coordination, le partage des connaissances et une responsabilité mutuelle en vue de résultats, entre pays en développement partenaires, agences bilatérales et multilatérales de donateurs, parties prenantes de la société civile, associations d'enseignants et secteur privé. Il renforcera la capacité du Secrétariat du GPE pour qu'il puisse aider à une planification sectorielle efficace et saine du point de vue technique, à une meilleure mise en œuvre des financements et à un meilleur contrôle et suivi des résultats. Le partenariat cherchera également à ce que tous les partenaires comprennent et jouent le rôle imparti dans la réalisation des buts communs énoncés dans la Stratégie 2020 du GPE, grâce au suivi, à l'évaluation et à la recherche de résultats tangibles qui informeront le travail du partenariat.

En résumé, la Stratégie 2020 du GPE engage le partenariat à accomplir des progrès significatifs en matière d'apprentissage et d'équité, ainsi qu'à améliorer les capacités des systèmes éducatifs nationaux à atteindre ces résultats. Au niveau national, le Partenariat mondial soutiendra l'amélioration de : la **planification sectorielle et la mise en œuvre** ; la responsabilité mutuelle par un **dialogue et un suivi sectoriel renforcé fondé sur le partenariat**, et par un **financement** sous forme de dons. Au niveau mondial, les objectifs du Partenariat mondial lui permettent d'appliquer un modèle opérationnel unique, fondé sur le partenariat et appliqué au niveau de chaque pays. Ils lui confèrent davantage de **financements de meilleure qualité**, et construisent un **partenariat plus fort** grâce à un partage de connaissances, une accentuation de la phase de mise en œuvre, la responsabilité partagée des résultats et une coordination améliorée au sein du partenariat.

2. L'HISTOIRE ET LA VALEUR AJOUTEE DU PARTENARIAT MONDIAL

Etabli en 2002 comme Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Education pour tous, le Partenariat mondial pour l'éducation avait pour mission première de réaliser les engagements mondiaux pris en 2000 au Forum mondial sur l'éducation pour tous à Dakar, et les Objectifs de développement pour le millénaire au Sommet du millénaire. Au cours des dix dernières années, le Partenariat mondial a évolué, partant d'une entreprise modeste gérée par la Banque mondiale pour combler des lacunes, pour devenir un partenariat indépendant avec de nombreux partenaires. Son Conseil est composé de représentants de groupes constitutifs couvrant une large panoplie de parties prenantes y compris 61 pays en développement, la société civile, les associations d'enseignants, des organisations multilatérales, des fondations, le secteur privé et 20 partenaires bailleurs de fonds bilatéraux. Le Plan stratégique du Partenariat mondial pour la période 2012 à 2015 s'est axé sur l'accès pour tous, l'apprentissage pour tous, couvrant tous les enfants, et sur le renforcement des systèmes nationaux.

Le Partenariat mondial est reconnu par la communauté internationale pour le rôle unique qu'il joue, comme apporteur de financements aux pays et aux enfants les plus nécessiteux, et comme catalyseur de ressources provenant d'un large éventail de bailleurs de fonds, tant publics que privés¹. Le Partenariat mondial fait partie des cinq plus gros bailleurs de fonds du monde dans le domaine de l'éducation de

¹ A sa conférence de reconstitution des ressources de 2014, le Partenariat mondial a reçu des financements de plusieurs bailleurs de fonds non traditionnels, dont le gouvernement de la République de Corée, le Children's Investment Fund Foundation, et Dubai Cares. <http://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-final-sur-les-annonces-de-contribution-juin-2014>

base, ayant déboursé quelque 1,9 milliard de US \$ depuis 2011, et 524 millions rien qu'en 2014. Depuis 2011, son financement a aidé tous les ans en moyenne 5,3 millions d'enfants dans l'enseignement primaire et secondaire inférieur, dont près de la moitié de filles, et dont environ les deux tiers vivent dans des Etats fragiles ou affectés par des conflits². Environ 91% des paiements effectués par le Partenariat mondial entre 2010 et 2013 l'ont été à des pays à faible revenu, comparé à 41% en éducation de base dans les pays à faible revenu parmi les autres membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Avec 61 pays en développement partenaires en 2015, le Partenariat mondial a couvert un large périmètre d'intervention, souvent inaccessible à des bailleurs de fonds individuels.

Le Partenariat mondial est reconnu pour le soutien unique qu'il apporte à l'éducation dans des pays affectés par des conflits ou fragiles. Depuis 2008, les financements du Partenariat mondial à ces pays ont plus que doublé, ce qui lui a valu les éloges de l'UNESCO dans son Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous de 2015. Le Partenariat mondial a conçu une démarche souple pour les situations de conflit et de fragilité par le biais d'un mécanisme de financement accéléré qui permet, grâce à une procédure simplifiée, d'octroyer jusqu'à 20% de l'allocation indicative d'un pays et/ou de reprogrammer les financements GPE existants. Dans ces cas, le Partenariat mondial travaille par le truchement d'agences partenaires qui assurent une fourniture rapide de services dans des contextes d'urgence. Depuis 2011, dans des pays comme le Mali, la République centrafricaine, la Somalie et le Yémen, le Partenariat mondial a été en mesure de maintenir son financement à l'éducation alors que l'instabilité avait entraîné la suspension des programmes des autres bailleurs de fonds. En outre, le Partenariat mondial a aidé à négocier le retour des partenaires par le développement de plans sectoriels de transition. Comme l'ont noté des experts de terrain, le rôle du Partenariat mondial « qui offre des perspectives sectorielles et un financement du développement à plus long terme dans des situations de fragilité et de conflit est absolument unique et peut entraîner de véritables changements dans les possibilités d'éducation de certains des enfants les plus marginalisés du monde. »³

Depuis 2003, le Partenariat mondial a soutenu 41 pays qui ont pu concevoir des plans sectoriels fondés sur des données probantes, grâce à ses financements de la planification du secteur de l'éducation, qui incluent désormais des ressources complémentaires pour procéder à une analyse du secteur. En mettant à profit les groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE), sous la houlette des gouvernements, et les procédures communes de suivi sectoriel, le Partenariat mondial favorise l'harmonisation de l'aide, assure la responsabilité mutuelle pour atteindre les résultats fixés dans les pays sectoriels nationaux, et promeut le partage de connaissances, d'innovations et de bonnes pratiques dans l'ensemble du partenariat. Deux évaluations indépendantes reconnaissent que le modèle opérationnel national unique du Partenariat mondial, et sa démarche de partenariat, ont permis d'enregistrer des améliorations très nettes et de réels gains en efficacité dans la planification et la coordination du secteur de l'éducation.⁴

De plus, le Partenariat mondial est le plus grand défenseur des coalitions de la société civile, avec son initiative Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE). Il soutient également une participation accrue des associations d'enseignants dans le dialogue sur les politiques sectorielles avec des financements provenant de son programme d'activités mondiales et régionales. Par le canal de ces deux programmes, le Partenariat mondial a pu toucher les partenaires de la société civile dans plus de 54 pays, permettant ainsi la participation de la société civile et des organisations d'enseignants dans la planification et le suivi sectoriels, et en créant de mécanismes de responsabilité sociale et de participation citoyenne réelle dans la gestion du secteur de l'éducation.⁵

² Rapport 2014-2015 sur les résultats de l'éducation

³ Cf. S. Dryden Peterson and F. Menashy (2015), "The Global Partnership for Education and the Evolution of Engagement in Contexts of Conflict and Fragility" <https://norrags.wordpress.com/2015/02/16/the-global-partnership-for-education-and-the-evolution-of-engagement-in-contexts-of-conflict-and-fragility/>; S. Dryden Peterson and F. Menashy, (2015), The Global Partnership for Education's evolving support to fragile and conflict-affected states, International Journal of Education For Development, 44: p 82-94.

⁴ Évaluation indépendante du Partenariat mondial pour l'éducation <http://www.globalpartnership.org/independent-evaluation-2010-2014/>; Évaluation du soutien multilatéral norvégien à l'éducation, <http://www.norad.no/en/toolspublications/publications/2015/evaluation-of-norwegian-multilateral-support-to-basic-education/>

⁵ Cf l'évaluation indépendante du Partenariat mondial pour l'éducation (citée ci-dessus) ; et Verger, et al, 2012, "Regional and National Civil Society Education Funds : Evaluation Report."

Le principal mécanisme de financement du Partenariat mondial, le financement pour la mise en œuvre des programmes du secteur de l'éducation (ESPIG), offre un financement pour aider à la mise en œuvre des plans sectoriels nationaux, l'accent étant particulièrement mis sur l'éducation de base. Plus de 60% des programmes du Partenariat mondial en action entre 2011 et 2014 visaient l'objectif 2012-2015 du GPE consistant à atteindre tous les enfants, par des investissements dans la construction ou la restauration de salles de classe, dans les enseignants et les matériels pédagogiques. Comme indiqué dans l'Examen du portefeuille du GPE pour l'exercice fiscal 2015, les financements actifs couvrent un large éventail de composantes pour soutenir l'équité, l'apprentissage et les capacités du système, notamment par des interventions pour améliorer l'éducation des filles, réduire le nombre d'enfants non scolarisés, élargir la disponibilité de salles de classe et d'écoles, et favoriser l'inclusion des groupes défavorisés et marginalisés.

En 2014, le Partenariat mondial a introduit le [Nouveau modèle de financement du GPE](#) pour renforcer la priorité donnée aux résultats. Le modèle de financement du GPE a un effet de levier sur les investissements dans les plans sectoriels fondés sur des données probantes, parce qu'il exige des gouvernements qu'ils élaborent des plans sectoriels crédibles, aient ou s'engagent à mettre sur pied stratégies nationales de données sur l'éducation, et s'engagent à augmenter progressivement leurs investissements nationaux pour atteindre au moins 20% du budget national. Le modèle de financement du GPE introduit également un mécanisme de financement selon les résultats qui est déclenché lorsque sont atteints les objectifs concrets choisis par le pays dans les domaines de l'équité, l'efficacité et l'apprentissage. Le modèle de financement du GPE renforce l'accent mis sur l'équité et l'apprentissage, et joue un rôle crucial en stimulant une mise en œuvre plus rigoureuse des plans sectoriels de l'éducation.

Depuis 2011, le Partenariat mondial a enregistré des progrès considérables dans sa recherche de résultats plus solides en matière d'apprentissage, d'équité, et de capacités des systèmes éducatifs. Cependant, selon les résultats de l'évaluation indépendante du Partenariat mondial, et les consultations larges organisées autour de ce plan stratégique, le modèle opérationnel national du partenariat doit clairement être renforcé dans certains domaines. Pour utiliser au mieux toutes les ressources du Partenariat mondial et pour donner confiance aux investisseurs dans sa capacité à obtenir des résultats, le Conseil d'administration du GPE a établi un cadre de renforcement du modèle opérationnel du GPE en octobre 2015 (BOD/2015/10 DOC 06). Ce cadre engage le partenariat à adopter des normes minimales et des mécanismes renforcés d'assurance qualité pour les investissements financiers du GPE et les processus du partenariat, à clarifier les rôles, fonctions et responsabilités dans tout le partenariat, à disposer d'un mécanisme de résolution des différends en cas de rupture du partenariat, et à utiliser un cadre amélioré de suivi et d'évaluation qui puisse mesurer dans quelle mesure le financement du GPE et les leviers du partenariat permettent d'obtenir l'impact voulu et aident à l'apprentissage et à la responsabilité mutuelle dans l'ensemble du partenariat.

3. LA VISION ET LA MISSION DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION

La Stratégie 2020 du GPE engage le partenariat à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, notamment l'ODD n°4. L'éducation est au cœur de la réalisation des 17 ODD, sous-jacente à tous les objectifs de développement durable, d'égalité entre les sexes, de droits humains, d'amélioration de la santé et du bien-être, de réduction de la pauvreté, de paix et de prospérité partagée. Comme l'a affirmé le prix Nobel Amartya Sen, l'apprentissage joue un rôle central dans la réalisation complète des capacités humaines.⁶ En améliorant le bien-être et la structure humaine, en façonnant le savoir, les attitudes et les comportements, l'éducation joue un rôle essentiel : elle prépare les citoyens et

http://www.campaignforeducation.org/docs/csef/CSEFev_FINAL_REPORTv4_complete.pdf; see also http://www.researchgate.net/publication/263595105_EFA_civil_society_and_the_post-2015_agenda

⁶ Amartya Sen (1992), *Repenser l'inégalité*, Points (2012) ; et (1992) *Development as freedom*, Oxford University Press.

leur donne les moyens de relever les défis liés de l'économie, de la société et de l'environnement tels qu'ils se posent au monde actuel.

Dans sa [Déclaration d'Incheon sur l'Education 2030](#), le Cadre d'action Education 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba pour le financement du développement international, la communauté internationale a invité le Partenariat mondial à jouer un rôle plus important dans la réalisation de l'ODD n°4, en particulier permettre « à tous les enfants de suivre une éducation gratuite, équitable, inclusive et de qualité au niveau de la petite enfance, du primaire et du secondaire. »

Reconnaissant que le Partenariat mondial doit jouer un rôle central pour accélérer les progrès vers cette vision de l'ODD n°4, le Partenariat mondial adopte l'ODD n°4 comme énoncé de sa vision pour la Stratégie 2020 du GPE : «**Une éducation inclusive, équitable et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous** ».

L'énoncé de sa mission exprime ce que le Partenariat mondial apportera à la réalisation de l'ODD n°4 au cours des cinq prochaines années. Il engage le partenariat à étendre sa couverture et renforcer les avantages comparatifs de son modèle fondé sur le partenariat, à accroître les financements publics, à stimuler davantage de nouveaux bailleurs de fonds et le secteur privé pour financer l'éducation, et à renforcer les systèmes éducatifs de manière à ce qu'ils offrent à tous une éducation et un apprentissage tout au long de la vie qui soient équitables et de qualité. **La mission** du Partenariat mondial pour 2016-2020 est la suivante :

“Le Partenariat mondial pour l'éducation mobilise les efforts mondiaux et nationaux en faveur d'une éducation et d'un apprentissage de qualité pour tous, par un partenariat inclusif, la promotion de systèmes éducatifs efficaces et efficients, et des financements accrus pour l'éducation. »

En citant “l'éducation pour tous”, le Partenariat mondial aborde tout l'éventail des obstacles à l'inclusion et à l'équité indiqués par la communauté mondiale dans l'Agenda pour le développement durable et dans le Cadre d'action pour l'éducation 2030. L'égalité des sexes et la réalisation de systèmes éducatifs équitables sont des éléments centraux dans la mission du Partenariat mondial. En outre, et conformément au Cadre d'action pour l'éducation 2030, le partenariat s'engage à l'élimination de toutes les formes d'exclusion en éducation, reconnaissant que :

“...tous les êtres humains, indépendamment de leur sexe, âge, race, couleur, appartenance ethnique, langue, religion, opinions politiques ou autres convictions, origine nationale ou sociale, propriété ou naissance, ainsi que les personnes handicapées, les migrants, les peuples autochtones, les enfants et les jeunes, particulièrement ceux en situation vulnérable ou ayant un statut différent, devraient avoir accès à une éducation inclusive, équitable et de qualité, et à des possibilités de formation tout au long de la vie. »

Fondées sur les priorités des pays partenaires, telles qu'indiquées dans les plans sectoriels de l'éducation développés par les pays sur base de données factuelles, les décisions financières du Partenariat mondial optimiseront l'équité, l'efficacité et les résultats de l'apprentissage, en ligne avec le modèle de financement du GPE. Ces critères impliquent automatiquement que le financement du Partenariat mondial continuera à être axé sur l'éducation de base – définie comme éducation pré-primaire, primaire et secondaire inférieure, et les possibilités d'apprentissage de la deuxième chance. Dans certains contextes, le Partenariat mondial reconnaît que les questions d'équité dans l'enseignement secondaire supérieur, et une vision plus complète du développement et des soins de la petite enfance, et de l'éducation pré-primaire, mériteront un financement du Partenariat mondial.⁷ Reconnaissant l'importance de systèmes d'éducation holistiques qui motivent suffisamment leurs étudiants et leur permettent de terminer leur éducation, le partenariat reste engagé dans une approche sectorielle de la

⁷ Réunion du Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation, Washington D.C. 16 octobre 2015. « Prioritisation »

planification de l'éducation, et continuera à soutenir cette démarche holistique par le financement de la préparation des plans sectoriels de l'éducation.⁸

Les financements du Partenariat mondial continueront à cibler essentiellement les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire faible, notamment les pays avec de nombreux enfants non scolarisés et de grandes disparités entre sexes, ainsi que ceux affectés par des crises et en situation de fragilité.

4. LES PRINCIPES DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION

Les principes et valeurs du Partenariat mondial sont le fondement de son approche unique du partenariat, telle qu'établie dans la Charte du GPE et dans son premier Plan stratégique 2012-2015. Le partenariat est consacré dans l'engagement du Partenariat mondial à coordonner une démarche d'alignement des financements internationaux de l'éducation, dans sa priorité à l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre ses partenaires, dans le partenariat inclusif et le dialogue sur la politique sectorielle qu'il favorise au niveau national, et dans l'accent qu'il place sur la responsabilité mutuelle en vue d'obtenir des résultats. Cette démarche inclusive du Partenariat mondial a été largement saluée comme un modèle pour les autres. Le [Panel de haut niveau des éminentes personnalités sur le programme de développement pour l'après 2015](#) du Secrétaire général des Nations-Unies a noté : « *le Partenariat mondial pour l'éducation offre aux enfants marginalisés une éducation de qualité en coordonnant les activités de nombreux acteurs du secteur de l'éducation et en proposant une aide sans redondance tout en suivant les orientations données par les responsables locaux.* »

Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, le Partenariat mondial adoptera une série plus large de principes pour souligner ses engagements à réduire la pauvreté et les inégalités, à promouvoir l'éducation comme bien public et droit humain, à assurer l'égalité entre sexes dans toutes les activités et dans tous les objectifs du Partenariat mondial, à améliorer le modèle opérationnel du Partenariat mondial au niveau des pays. Tout en respectant la [Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide](#), le [Programme d'action d'Accra 2008](#) et le [Partenariat de Busan de 2011 pour une coopération au développement efficace](#), les nouveaux principes du Partenariat mondial le rapprochent dans leur esprit et dans leur ambition de l'Agenda pour le développement durable, et posent les bases d'un partenariat approfondi et plus substantiel.

Les principes du Partenariat mondial

1. L'éducation comme bien public, droit humain et facilitateur des autres droits.
2. Des ressources centrées sur l'apprentissage, l'équité et l'inclusion des plus marginalisés, y compris ceux affectés par des conflits et dans des États fragiles.
3. La promotion de l'égalité des sexes.
4. Une concertation inclusive, basée sur des données probantes qui engage la société civile, les enseignants et le secteur privé.
5. Un soutien lié à l'appropriation par le pays, à des priorités nationales identifiées et la performance du pays dans la réalisation de l'équité et de l'apprentissage.
6. Une plus grande efficacité du développement par l'harmonisation et l'utilisation de mécanismes adaptés aux systèmes nationaux.
7. Une responsabilité mutuelle et davantage de transparence dans tout le partenariat.
8. Un partenariat inclusif comme moyen d'atteindre des résultats.

⁸ Réunion du Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation, Washington D.C. 16 octobre 2015. « Planification » BOD/2015/10-06.

5. TROIS BUTS STRATEGIQUES POUR LE PARTENARIAT MONDIAL

Au cours des cinq ans à venir, le Partenariat mondial se concentrera sur trois buts de haut niveau. Les deux premiers buts concernent l'équité et l'inclusion, et la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Le troisième but consiste à construire des systèmes éducatifs nationaux plus solides en mesure d'offrir des services équitables et de qualité.

But stratégique n° 1 : Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion pour tous

« Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et à ceux qui sont marginalisés, notamment en raison de leur sexe, leur handicap, leur appartenance ethnique ou parce qu'ils sont touchés par un conflit ou se trouvent dans une situation de fragilité. »

Parmi les défis identifiés dans le Programme de développement durable pour le secteur de l'éducation, et parmi les plus pressants, citons celui relié aux besoins en éducation de 124 millions d'enfants qui de par le monde n'ont toujours pas accès à une éducation primaire et secondaire inférieure de qualité. Les inégalités et l'exclusion restent des obstacles majeurs pour les enfants des pays en développement, où les problématiques de sexe, pauvreté, mauvaise santé, handicap, appartenance ethnique, situation géographique et d'autres facteurs étroitement imbriqués continuent à exclure les enfants les plus marginalisés et les plus vulnérables d'un cycle complet d'une éducation de qualité, comprenant 12 ans d'éducation au niveau des cycles primaire et secondaire, ainsi qu'une année d'éducation au niveau pré-primaire.

Le premier but du Partenariat mondial aborde ces défis et reconnaît qu'il est nécessaire de se concentrer en permanence sur l'éducation de base pour obtenir de meilleurs résultats pour tous – filles, garçons, jeunes filles, jeunes hommes – en matière d'équité.⁹ Si les financements du Partenariat mondial concernent tout d'abord l'éducation de base, le partenariat cherchera cependant des financements complémentaires pour des investissements ciblant l'équité lors de la réalisation graduelle de la vision des objectifs de développement durable dans laquelle l'éducation secondaire supérieure, le développement et les soins de la petite enfance et l'éducation pré-primaire sont ouverts à tous.

Puisque le Partenariat mondial se concentre sur l'équité pour les plus pauvres et les plus vulnérables, cela signifie que ses financements restent prioritairement tournés vers les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur avec un nombre élevé d'enfants non scolarisés dans l'enseignement primaire et secondaire inférieur, et avec une forte inégalité hommes-femmes, ainsi que vers les pays affectés par des conflits et des crises, où le droit au cycle complet d'une éducation de base de qualité demeure un rêve inaccessible. Le soutien du Partenariat mondial à ces enfants et ces jeunes dans ces contextes est d'autant plus important aujourd'hui que les financements internationaux à l'éducation de base dans ces pays sont en baisse.

Pour aborder les problématiques d'équité et d'inclusion, le Partenariat mondial travaillera avec les partenaires au niveau national pour s'assurer que l'équité figure davantage en bonne place dans les plans sectoriels nationaux et bénéficie de financements ciblés appropriés. Dans le cadre du modèle de financement du GPE, le Partenariat mondial déboursera les tranches de financement calculées selon les résultats lorsque les objectifs décidés en matière d'équité seront atteints, ce qui donnera de meilleurs résultats en la matière. Le Partenariat mondial soutiendra également une concertation inclusive et étayée par des données probantes sur les questions d'équité et d'inclusion au niveau national et

⁹ P. Rose and B. Alcott, 2015. "How can education systems become equitable by 2030?" DFID Think Piece. <http://www.heart-resources.org/wp-content/uploads/2015/08/Rose-and-Alcott-2015.pdf>

international, mobilisant les connaissances et les bonnes pratiques de l'ensemble du partenariat pour promouvoir des améliorations en équité et inclusion dans tous les pays en développement partenaires du Partenariat mondial. Il continuera en particulier à travailler avec l'Initiative pour l'éducation des filles des Nations Unies, et avec d'autres partenaires, pour établir une approche solide de la planification du secteur de l'éducation tenant compte des questions d'égalité des sexes. Le Partenariat mondial étudiera également la possibilité de davantage de collaboration transversale pour mettre l'équité et l'inclusion en valeur, notamment avec le secteur de la santé, en reconnaissant que l'éducation est essentielle au succès de tous les objectifs de développement durable, et que l'éducation des filles et des femmes en particulier débouche sur de meilleurs résultats dans le domaine de la santé, tandis que des initiatives de santé dans les écoles améliorent les résultats de l'apprentissage.

But stratégique n° 2 : Enseignement et apprentissage de qualité

« Des résultats scolaires meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et un apprentissage de qualité. »

Le Partenariat mondial s'engage à améliorer les résultats de l'apprentissage chez tous les enfants. Selon les meilleures estimations, 250 millions d'enfants en âge de scolarisation primaire dans le monde entier sont « silencieusement exclus » de l'éducation, ce qui signifie soit qu'ils ne sont pas scolarisés, soit qu'ils sont inscrits à l'école, mais y apprennent très peu. Cette crise de l'apprentissage dans l'éducation de base a des conséquences pour l'accès à tous les niveaux de l'enseignement et pour la réussite.

Le Partenariat mondial est conscient que toute solution à cette crise passe fondamentalement par davantage d'enseignants et une meilleure pédagogie. De plus en plus d'études suggèrent que des réformes pédagogiques, assurant une plus grande adéquation entre enseignement et niveau d'apprentissage des élèves dès les débuts du cycle de l'éducation, seraient l'une des façons les plus judicieuses en termes de coût et d'efficacité d'améliorer les résultats de l'apprentissage et d'accroître les niveaux de participation.¹⁰ En outre, l'amélioration de la formation des enseignants n'est pas seulement une intervention importante en soi, elle est également critique pour assurer le succès d'autres actions complémentaires telles que la fourniture de matériels pédagogiques ou le développement d'outils pédagogiques technologiques.¹¹ Le Partenariat mondial reconnaît également que, en aidant les enseignants à créer des environnements favorables à l'apprentissage et sûrs pour les filles et les garçons, les investissements peuvent contribuer à l'obtention de beaucoup d'autres résultats de développement, qui deviennent plus probables lorsque les filles et les garçons restent à l'école et apprennent.

Il est de plus en plus clairement établi que l'éducation pré-primaire fait partie des meilleurs investissements en éducation, surtout lorsqu'elle est offerte à des enfants de communautés défavorisées et associée à des interventions dans le domaine de la santé.¹² Néanmoins, dans l'ensemble des pays en développement, seulement un enfant sur quatre a accès à l'éducation pré-primaire, comparé à 50% au niveau mondial.

Le Partenariat mondial abordera les questions d'enseignement et d'apprentissage en soutenant des plans sectoriels qui couvrent les améliorations en enseignement et apprentissage, et qui inclut l'engagement de surveiller les progrès réalisés dans les résultats de l'apprentissage et le niveau de

¹⁰ See: P. Glewwe and K. Muralidharan, 2015, "Improving School Education Outcomes in Development Countries," RISE Working Paper; Kremer, Brannen, and Glennerster 2013, "The challenge of Education and Learning in the Developing World, Science 340: 297; J. Hattie, 2013, "Visible Learning: A Synthesis of Over 800 Meta-Analysis Related to Achievement," Routledge; P. McEwan, 2014, "Improving Learning in Primary Schools of Developing Countries: A Meta Analysis of Randomized Experiments."; Conn, Katharine. 2014. "Identifying Effective Education Interventions in Sub-Saharan Africa: A Meta-analysis of Rigorous Impact Evaluations". Columbia University. New York.

¹¹ McEwan, Patrick. 2015. "Improving Learning in Primary Schools in Developing Countries: A Meta-Analysis of Randomized Experiments". *Review of Educational Research* Vol. 85, No. 3, pp. 353–394; 28, Murnane, Richard, and Alejandro Ganimian. 2014. "Improving Educational Outcomes in Developing Countries: Lessons from Rigorous Evaluations". NBER Working Paper 20284.

¹² Glewwe, Paul W., and C. Kraft. 2014. The Benefits and Costs of the Education Targets for the Post 2015 Development Agenda. Education Perspectives – Copenhagen Consensus. http://www.copenhagenconsensus.com/sites/default/files/education_perspective_-_glewwe_kraft_0.pdf

préparation des écoles pour les filles et les garçons. Le modèle de financement du GPE, avec une tranche variable déboursée selon les résultats sur des objectifs nationaux dûment sélectionnés pour améliorer les résultats de l'apprentissage, sera également utilisé pour renforcer de façon significative l'impact du partenariat sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Le Partenariat mondial encouragera la concertation nationale et internationale basée sur des données factuelles en matière de politique éducative pour trouver des solutions communes aux problèmes et mieux mettre en œuvre les améliorations prévues à l'enseignement et à l'apprentissage au sein des systèmes éducatifs nationaux, y compris dans le domaine du développement et des soins de la petite enfance, et de l'éducation pré-primaire.

But stratégique n° 3 : Des systèmes éducatifs efficaces et efficaces

« Des systèmes éducatifs efficaces et efficaces offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous. »

Pour atteindre l'équité et réussir l'apprentissage, il est nécessaire de renforcer les systèmes éducatifs à l'aide d'un financement efficace et axé sur l'équité, d'une planification reposant sur des faits probants et d'une concertation politique inclusive. La construction de systèmes plus solides par une combinaison de meilleure planification, de financement amélioré, de suivi renforcé, de capacités augmentées et de responsabilité mutuelle, restera un axe central de la Théorie du changement du Partenariat mondial dans les cinq ans à venir.

Une démarche fondée sur le partenariat permettant de construire des systèmes nationaux plus solides commence par le soutien unique du Partenariat mondial aux analyses et planifications sectorielles effectuées par les pays eux-mêmes, dans lesquelles le Partenariat mondial encourage la participation de toutes les parties concernées et l'échange de connaissances, d'innovations et de bonnes pratiques.

Les financements du Partenariat mondial pour la mise en œuvre de programmes sectoriels, par la suite, viennent appuyer des composantes essentielles des plans sectoriels nationaux de l'éducation en insistant sur la mise en œuvre d'actions les plus à même de produire des résultats dans les dimensions de l'équité, de l'égalité des sexes, de l'apprentissage et de l'efficacité dans le domaine de l'éducation de base, et progressivement aussi dans le cycle supérieur de l'enseignement secondaire et l'enseignement pré-primaire.

Dans toutes les phases du cycle de la politique de l'éducation, le Partenariat mondial continuera à travailler avec les gouvernements nationaux et tous les partenaires au niveau du pays pour construire des capacités, renforcer le suivi des résultats et assurer une concertation sur la politique de l'éducation qui soit plus efficace et repose sur des faits probants.

6. AMELIORATION DE LA PLANIFICATION, DU DIALOGUE SECTORIEL ET DU FINANCEMENT : LES TROIS OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PARTENARIAT AU NIVEAU NATIONAL

La Stratégie 2020 du GPE est conçue autour de la capacité unique du Partenariat mondial à imbriquer une meilleure planification sectorielle, une approche de partenariat dans la concertation et le suivi sectoriels impulsés par le gouvernement national, et des financements nécessaires pour améliorer les systèmes éducatifs et les résultats de l'apprentissage. Planification, partenariat et financement sont au cœur du modèle opérationnel puissant du Partenariat mondial, centré sur le pays, et de sa Théorie du changement.

Le Partenariat mondial reconnaît que, pour être efficace, son modèle opérationnel doit déboucher sur une analyse sectorielle et des stratégies nationales de collecte et d'analyse de données qui soient solides, sur des plans sectoriels étayés par des données factuelles et axés sur l'équité, l'efficacité et

l'apprentissage, sur une augmentation du financement national et un alignement des financements des bailleurs de fonds, et sur le soutien aux plans sectoriels et à leur mise en œuvre. Il doit accomplir cette tâche par le biais de mécanismes de coordination forts pilotés par les gouvernements, appuyés par les partenaires du développement, et incluant la société civile, les enseignants et d'autres parties prenantes de l'éducation.

Dans les cinq prochaines années, le Partenariat mondial renforcera chacun de ces éléments de son travail pour s'assurer qu'il peut donner des résultats et soutenir la vision élargie et les buts ambitieux exprimés dans la Stratégie 2020 du GPE. Dans son engagement à renforcer et imbriquer ces éléments essentiels du modèle opérationnel du GPE, le Partenariat mondial établira des normes minimales pour les plans sectoriels de l'éducation et les mécanismes de coordination sectorielle. Il encouragera à la responsabilité mutuelle entre partenaires pour atteindre ces normes, et élaborera des mécanismes de résolution des différends, ainsi qu'une stratégie de suivi et d'évaluation, pour garantir la responsabilité mutuelle et l'apprentissage permanent au sein de tout le Partenariat.

Objectif stratégique 1 : Renforcement de la planification sectorielle et de la mise en œuvre des politiques

- a) Soutenir les plans sectoriels nationaux, basés sur des faits probants et axés sur l'équité, l'égalité des sexes, l'efficacité et l'apprentissage.
- b) Améliorer la mise en œuvre grâce à l'échange des connaissances et des bonnes pratiques, au renforcement des capacités et à un meilleur processus de suivi et d'évaluation, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, de l'équité et de l'inclusion.

Grâce à ses financements de la planification du secteur de l'éducation, à son assistance technique et aux échanges de connaissances et de bonnes pratiques, le Partenariat mondial aidera les pays à produire des analyses sectorielles, des stratégies nationales de données rigoureuses et des plans sectoriels basés sur des données factuelles et axés sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage.

Le Partenariat mondial est la source la plus importante d'aide extérieure aux analyses et à la planification du secteur de l'éducation, et, à ce titre, est particulièrement responsable des améliorations apportées à leur qualité et à leur mise en œuvre. Le Partenariat mondial mettra au point des normes minimales pour évaluer et suivre la qualité de la planification sectorielle. Il utilisera une évaluation technique indépendante des plans du secteur pour orienter les investissements et le soutien aux pays pendant que ceux-ci s'efforcent d'améliorer la qualité et la mise en œuvre des plans sectoriels.

Objectif stratégique 2 : Soutien à la responsabilité mutuelle grâce à un dialogue sur les politiques à mener et un suivi sectoriel efficaces, efficaces et inclusifs

- a) Promouvoir un dialogue sur les politiques à mener et un suivi sectoriel inclusifs et fondés sur des données probantes, par le biais des groupes locaux des partenaires de l'éducation sous l'égide des pouvoirs publics et à l'aide du processus de revue sectorielle conjointe, avec la participation de la société civile, des organisations d'enseignants, du secteur privé et de l'ensemble des partenaires de développement.
- b) Renforcer la capacité de la société civile et des organisations d'enseignants à participer au dialogue sur les politiques à mener et au suivi sectoriel en matière d'équité et d'apprentissage, en se servant du levier de la responsabilité sociale pour obtenir de meilleurs résultats.

Le Partenariat mondial est en faveur de mécanismes de coordination rigoureux du secteur, sous l'égide du gouvernement, avec le soutien des partenaires du développement, et incluant la société civile, les enseignants et le secteur privé. Il reconnaît la valeur unique qu'apporte l'alignement des principales parties prenantes aux processus et résultats de la politique sectorielle déterminée par les gouvernements.

Le deuxième objectif stratégique engage le partenariat à soutenir les mécanismes de concertation sectorielle inclusifs et alignés amenant toutes les parties prenantes à la table de négociation pour favoriser une bonne planification et un bon suivi des résultats de l'éducation. Les études montrent régulièrement que les interventions destinées à améliorer la gouvernance des systèmes éducatifs ont un impact très positif sur les résultats de l'apprentissage dans les pays en développement.¹³ Dans le cadre de la Stratégie 2020 du GPE, le partenariat préparera des normes minimales pour le suivi des améliorations apportées à la qualité des mécanismes de concertation sectorielle, en insistant particulièrement sur le processus d'examen conjoint du secteur.

Le Partenariat mondial maintiendra également son soutien à la participation de la société civile dans la concertation sur la politique sectorielle et dans son suivi. Des études internationales suggèrent que les citoyens peuvent jouer un rôle important et attirer l'attention sur la qualité des services fournis et sur les besoins des plus marginalisés, surtout lorsque leur participation à la concertation sectorielle s'accompagne d'autres améliorations du dialogue entre gouvernement et parties intéressées de la société civile.¹⁴ De plus, les mesures donnant plus de pouvoirs aux communautés locales en reliant plus formellement les conseils des établissements scolaires au gouvernement et en les rendant plus représentatifs, se traduisent clairement par de nets progrès dans la qualité de l'apprentissage.¹⁵ Le soutien du Partenariat mondial à une concertation et une coordination sectorielles inclusives est une bonne manière d'introduire des approches plus stratégiques permettant la participation de la société civile dans cette concertation. A l'avenir, le partenariat cherchera également à mieux exploiter ses investissements dans les échanges de connaissances et bonnes pratiques entre pays et au niveau international pour qu'ils contribuent à la réalisation des besoins et priorités en éducation des pays en développement partenaires.

Objectif stratégique 3 : Soutien efficient et efficace des financements du GPE à l'amélioration des résultats en matière d'équité, d'efficacité et d'apprentissage

- a) Les financements du GPE servent à améliorer le suivi national des résultats, notamment en matière d'apprentissage.
- b) Les financements du GPE servent à améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les systèmes éducatifs nationaux.
- c) Les financements du GPE servent à améliorer l'équité et l'accès aux systèmes éducatifs nationaux.
- d) Le modèle de financement du GPE est mis en œuvre de manière efficace pour que le pays atteigne les objectifs retenus en matière d'équité, d'efficacité et d'apprentissage.
- e) Les financements du GPE sont évalués pour vérifier s'ils correspondent à la mise en œuvre prévue.

La Stratégie 2020 du GPE reconnaît le rôle important joué par les financements du GPE dans le soutien à des systèmes éducatifs plus solides et à une offre de services de meilleure qualité. Les financements pour la mise en œuvre des programmes du secteur de l'éducation (« ESPIG ») du Partenariat mondial apportent une aide financière à la mise en œuvre des plans du secteur de l'éducation de deux façons différentes au moins : en comblant les écarts financiers, et (dans le cadre du modèle de financement du GPE) en créant des incitations à de meilleurs financements, de meilleures données et de meilleures politiques pour que l'offre de services éducatifs soit améliorée. C'est essentiellement par le biais des ESPIG que le Partenariat mondial est devenu l'un des cinq plus grands bailleurs de fonds de l'éducation de base, et qu'il joue un rôle de plus en plus significatif dans le financement du secteur de l'éducation dans les pays à faible revenu et dans les pays touchés par des conflits ou en situation de fragilité.

¹³ Glewwe & Muralidharan (2015). *op cit*.

¹⁴ J. Fox, (2015), Social Accountability: What Does the Evidence Say? World Development 72: 346-361.
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X15000704>

¹⁵ Murnane & Ganimian (2014), *op cit*

Le troisième objectif stratégique engage le Partenariat mondial à renforcer la conception, l'exécution et la gestion de ses financements à la mise en œuvre des programmes. La conception des financements doit répondre à des normes minimales : ils doivent être conçus de manière à produire des résultats, contribuer à la réalisation des buts et des objectifs du GPE, inclure des activités programmatiques pertinentes et techniquement solides, et être basés sur des budgets visant l'effet maximal pour chaque dollar investi. La gestion et la mise en œuvre des financements doit également répondre aux normes minimales du partenariat, garantissant que les problèmes sont identifiés et traités en amont, et que les résultats sont donnés dans des rapports qui prouvent que les financements atteignent leurs objectifs. Pour étoffer la conception et la gestion des financements, le Partenariat mondial établira des normes minimales de conception, améliorera son assurance qualité des financements au moment d'investir, et fixera des mécanismes classiques de suivi, contrôle et reporting pour définir les attentes et les normes minimales des agents de financement.

7. DEUX OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PARTENARIAT MONDIAL AU NIVEAU MONDIAL

La Stratégie 2020 du GPE identifie deux objectifs au niveau mondial qui permettront la réalisation des objectifs du partenariat au niveau des pays, et qui contribueront fortement aux trois buts stratégiques du partenariat. Dans les cinq ans à venir, le partenariat se servira de sa capacité à organiser et sensibiliser pour accroître l'engagement international et pour mobiliser des ressources nationales et internationales visant à couvrir les besoins éducatifs des plus pauvres et des plus marginalisés. Le Partenariat mondial construira également une plateforme de partenariat plus robuste, améliorant les systèmes d'assurance qualité et de suivi des financements, renforçant la capacité technique et la capacité de contrôle du Secrétariat du GPE, canalisant les échanges de connaissances entre pays et au niveau mondial, développant une stratégie de suivi et d'évaluation concentrée sur les résultats, et agissant comme outil de responsabilité mutuelle et d'apprentissage dans le travail du partenariat.

Objectif stratégique 4 : Des financements plus importants et de meilleure qualité

- 1) Exploiter des financements *internationaux* accrus, pérennes et mieux coordonnés pour l'éducation en diversifiant et en développant le groupe de base des bailleurs de fonds internationaux et les sources de financement du Partenariat mondial.
- 2) Plaider pour une plus grande harmonisation et un meilleur alignement des financements du Partenariat mondial et de ses partenaires internationaux sur les plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays ainsi que sur les systèmes nationaux.
- 3) Soutenir des financements *nationaux* adéquats, efficaces et équitables pour l'éducation par un plaidoyer au niveau transnational, la responsabilité mutuelle, et le soutien à un suivi et des rapports de mise en œuvre transparents.

Le financement de l'éducation demeure l'un des principaux facteurs de réalisation d'une éducation inclusive, équitable et de qualité. Selon le Rapport mondial de suivi de l'UNESCO, l'écart annuel total entre les ressources financières disponibles au niveau national et le montant nécessaire pour atteindre les nouveaux objectifs en éducation indiqués dans l'ODD n°4 devrait se situer à une moyenne de 39 milliards de dollars US par an entre 2015 et 2030. Ce déficit en financement est particulièrement marqué dans les pays à faible revenu où il représente 42% du total des coûts.¹⁶

Dans son quatrième objectif stratégique, le Partenariat mondial continuera à plaider pour un financement international adéquat et accru de l'éducation, qui est aligné aux systèmes et aux plans

¹⁶ UNESCO GMR. (2015). Chiffrer le droit à l'éducation : le coût de la réalisation des nouvelles cibles d'ici à 2030. Document de référence 18. <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002321/232197E.pdf> (Ce document n'est pas accessible en français)

nationaux, sur base d'une approche sectorielle à long terme étayée par des études internationales.¹⁷ Le Partenariat mondial cherchera à jouer un rôle de catalyseur des financements internationaux, tant publics que privés, et à harmoniser davantage les flux d'aide arrivants selon les plans sectoriels propres à chaque pays. Etant donné le besoin de diversifier et d'élargir les sources internationales de financement pour atteindre ses objectifs, le partenariat étudiera aussi les possibilités de diversification de ses mécanismes financiers d'ici à juin 2016 (BOD/2015/10-06).

L'objectif stratégique n°4 reconnaît également le rôle important que le Partenariat mondial joue sur les financements nationaux de l'éducation en incitant à un meilleur ciblage pour répondre aux besoins d'équité et d'apprentissage. Le Partenariat mondial accepte les références fixées dans le Programme d'action d'Addis Abeba et dans le Cadre d'action Education 2030 qui suggère que les dépenses nationales en éducation devraient représenter au minimum 4 à 6% du produit intérieur brut (PIB), et au moins 15 à 20% des dépenses publiques totales. Le modèle de financement du GPE exige des gouvernements qu'ils s'engagent à augmenter le financement de l'éducation avec un objectif de 20% des dépenses publiques totales, et qu'ils orientent une proportion importante de ce financement (45% normalement) vers l'éducation primaire. Dans les cinq ans à venir, le Partenariat mondial soutiendra également une amélioration des financements nationaux par un plaidoyer au niveau mondial et transnational, et par la demande de rapports et suivi transparents des financements nationaux.

Objectif stratégique 5 : Renforcement du Partenariat

- a) Promouvoir des rôles, des responsabilités et une responsabilisation cohérents parmi les gouvernements, les partenaires de développement, les agents chargés des financements, la société civile, les organisations d'enseignants et le secteur privé par le biais des groupes locaux des partenaires de l'éducation et grâce à un renforcement du modèle opérationnel.
- b) Utiliser de manière efficace et efficiente l'échange des connaissances et des bonnes pratiques au niveau mondial et transnational afin d'exploiter de meilleurs systèmes et politiques d'éducation, en particulier dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage.
- c) Élargir le rôle de mobilisation et de sensibilisation du partenariat en travaillant avec les partenaires au renforcement des engagements et des financements mondiaux pour l'éducation.
- d) Améliorer l'efficacité et l'efficacités organisationnelles du Partenariat mondial en créant des mécanismes plus solides d'examen de la qualité, de gestion du risque, d'appui aux pays et de contrôle fiduciaire.
- e) Investir dans le suivi et l'évaluation pour établir des données probantes sur les résultats du GPE, renforcer la responsabilité mutuelle et améliorer les activités du partenariat.

Au cours des cinq prochaines années, le Partenariat mondial établira également une plateforme de partenariat plus robuste. L'objectif stratégique n°5 engage le Partenariat mondial à élargir le périmètre du partenariat pour qu'il puisse atteindre tous ses buts et objectifs et prendre de nouvelles responsabilités par rapport à l'ODD n°4. Le Plan stratégique identifie cinq actions principales : promouvoir des rôles et responsabilités claires et cohérentes dans les opérations nationales du Partenariat mondial ; investir de façon stratégique dans les échanges de savoirs et de bonnes pratiques au niveau mondial et transnational ; étendre le rôle de mobilisateur et d'avocat du partenariat ; améliorer l'efficacité organisationnelle du Secrétariat du GPE ; et investir dans le suivi et l'évaluation.

Pour cet objectif stratégique n°5, le Partenariat mondial soutiendra aussi la responsabilité mutuelle pour l'obtention de résultats, et renforcera la capacité du Secrétariat du GPE à soutenir les plans et

¹⁷ Riddell, Abby. (2012). The Effectiveness of Foreign Aid to Education: What Can Be Learned? 2012/75. WIDER Working Paper. <http://www.econstor.eu/handle/10419/80938>.

financements sectoriels efficaces et techniquement solides. Le partenariat cherchera également à ce que tous les partenaires comprennent et jouent leur rôle dans la réalisation des objectifs communs établis dans la Stratégie 2020 du GPE, en utilisant le suivi, l'évaluation, et un centrage sur les résultats pour éclairer son travail.

8. THEORIE DU CHANGEMENT ET CADRE DE RESULTATS DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION

La Théorie du changement du GPE (Figure 1) montre visuellement comment le Partenariat mondial apportera de la valeur à tous ses partenaires. Elle montre (en partant du bas du diagramme) que le GPE va générer des contributions du niveau mondial pour aider à renforcer le niveau opérationnel national. A leur tour, les trois produits au niveau national aident à atteindre le résultat intermédiaire (des systèmes plus solides et plus efficaces), et ensuite, contribuent à atteindre l'impact voulu en équité et apprentissage.

Cette Théorie du changement établit un parcours permettant au partenariat d'atteindre ses buts, en décrivant les résultats et impacts attendus du partenariat au cours des cinq ans à venir. Le niveau ultime ou le plus élevé d'impact peut se résumer comme suit :

« des résultats de l'apprentissage améliorés pour tous – filles, garçons, jeunes femmes, jeunes hommes – par une éducation de qualité inclusive et équitable. »

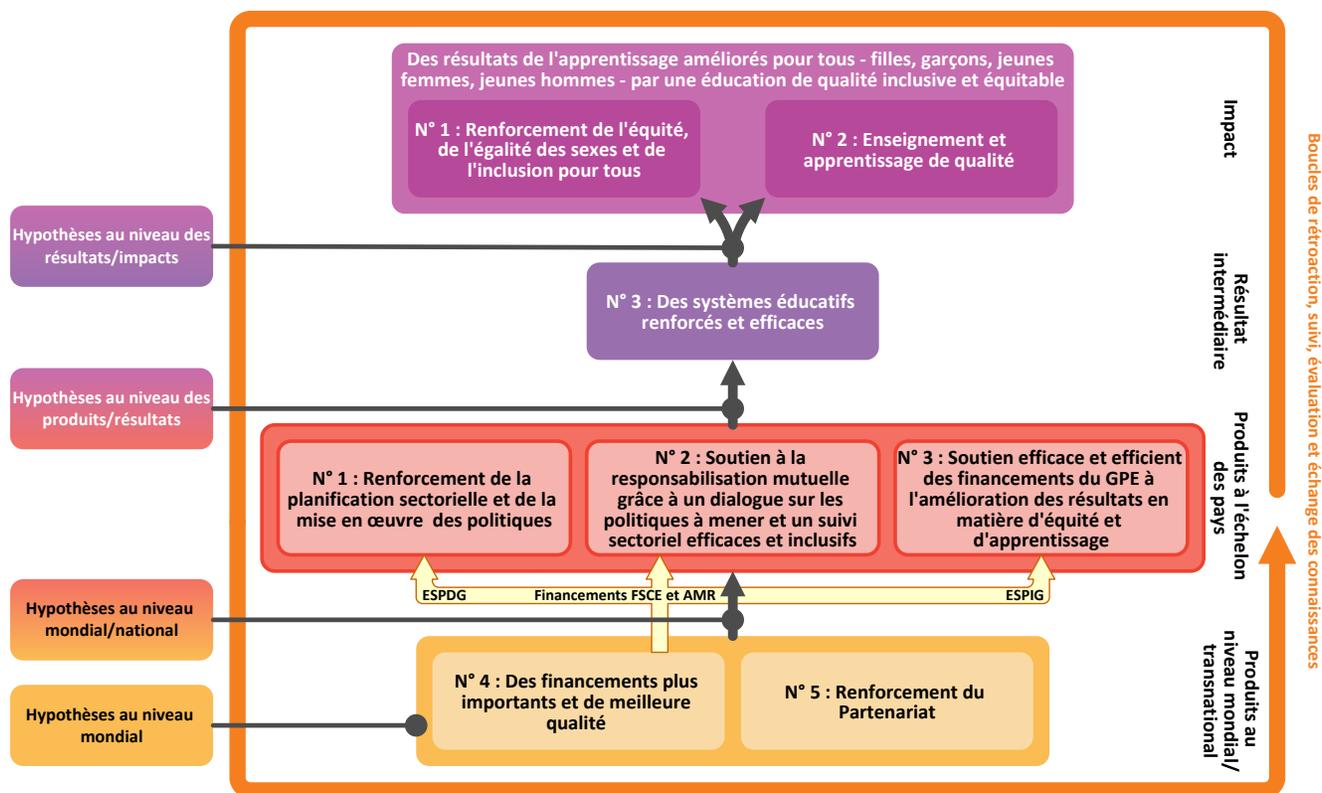
La Théorie du changement décrit la chaîne des contributions et résultats du Partenariat mondial au niveau mondial et au niveau national. Chacune de ces contributions et chacun de ces résultats est aligné à un objectif stratégique de la Stratégie 2020 du GPE.

La Théorie du changement souligne les cinq financements existants du GPE, chacun alimentant les trois contributions au niveau national : (1) le financement du développement d'un plan sectoriel de l'éducation, (2) le Fonds de la société civile pour l'éducation, (3) le programme d'activités mondiales et régionales, (4) le financement du développement d'un programme sectoriel de l'éducation, (5) le financement de la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation.

La boucle de feedback qui entoure le diagramme illustre l'approche renforcée du suivi, de l'évaluation et du partage de connaissances adoptée par la Stratégie 2020 du GPE, pour garantir la responsabilité et l'apprentissage mutuels qui permettront des améliorations dans l'ensemble du GPE.

Sur le côté droit du diagramme, la Théorie du changement identifie également les principales hypothèses avec les risques qui y sont liés (voir Figure 2 ci-dessous).

Figure 1: Théorie du changement du Partenariat mondial pour l'éducation



9. HYPOTHESES ET APPROCHE DES RISQUES ASSOCIES

La Théorie du changement du Partenariat mondial établit une série d'hypothèses qui reflètent la manière dont le Partenariat mondial comprend les conditions nécessaires à son succès (Figure 2 ci-dessous). Les principales hypothèses sont également liées à des risques. Par exemple, la Théorie du changement suppose le succès de la mise en œuvre de la Stratégie 2020 du GPE et des rapports sur les résultats : ne pas y parvenir représente un risque significatif. Les hypothèses indiquent également les principaux risques liés au modèle opérationnel du Partenariat mondial reposant sur le partenariat, identifiant les domaines où l'impact du partenariat dépend de la capacité de réaction et des ressources des membres du partenariat.

Les risques liés à ces hypothèses requièrent un plan de gestion et d'atténuation pour accroître la capacité du Partenariat mondial à fournir des résultats. En janvier 2016, le Partenariat mondial examinera les actions d'atténuation nécessaires à la gestion de ces risques, qui seront pleinement intégrées au processus de gestion des risques du Partenariat mondial et documentées dans la matrice de gestion des risques. Les risques liés au plan stratégique seront examinés et évalués par le Conseil du Partenariat mondial deux fois par an, pour assurer une correction rapide et une bonne gestion des risques.¹⁸

¹⁸ <http://www.globalpartnership.org/fr/content/politique-de-gestion-des-risques>

Figure 2 : Principales hypothèses de la Théorie du changement du Partenariat mondial pour l'éducation

<p>Hypothèses – du résultat à l'impact</p>	<p>Le modèle de partenariat du Partenariat mondial peut mobiliser de la part des partenaires un soutien continu et des actions correctives durant la mise en œuvre, débouchant sur la réalisation de résultats identifiés.</p>
<p>Hypothèses – des produits au résultat</p>	<p>Le soutien du Partenariat mondial à la planification, à la concertation inclusive sur la politique sectorielle, et aux ressources financières du GPE contribueront ensemble à des systèmes éducatifs plus solides pouvant s'orienter vers l'équité et l'apprentissage.</p>
<p>Hypothèses - du niveau mondial au niveau national</p>	<p>Les résultats au niveau mondial et transnational du Partenariat mondial contribuent à renforcer les capacités au niveau national, qui, à leur tour, permettront aux partenaires dans le pays de fournir leurs propres produits de manière efficace et efficiente.</p> <p>Les partenaires du GPE travailleront ensemble de façon efficace, au niveau national, pour offrir des produits.</p> <p>Les gouvernements des pays en développement partenaires créeront des mécanismes efficaces de concertation sur la politique sectorielle et de suivi qui inclut la société civile, les associations d'enseignants et le secteur privé.</p> <p>Les gouvernements des pays en développement partenaires augmentent le financement national de l'éducation.</p> <p>Les gouvernements des pays en développement partenaires créent, utilisent et partagent de façon cohérente des données fiables et détaillées sur le secteur de l'éducation pour effectuer une planification et un suivi sur base de données probantes.</p> <p>Le modèle opérationnel du Partenariat mondial est adapté aux défis uniques que rencontrent les pays en développement partenaires, en particulier les pays ou populations affectées par des situations de conflit ou de fragilité.</p> <p>Les financements du GPE sont mis en œuvre avec efficacité pour appuyer tous les facteurs clés contribuant à la réalisation des buts en matière d'équité et d'apprentissage qui sont établis dans les plans sectoriels de l'éducation.</p>
<p>Hypothèses - niveau mondial</p>	<p>Tous les partenaires s'engagent dans le modèle de partenariat du GPE et participent au suivi et au reporting dans les domaines de responsabilité mutuelle.</p> <p>Les contributions des bailleurs de fonds au Partenariat mondial et au secteur de l'éducation dans les pays partenaires du GPE sont maintenues et augmenteront.</p>

10. SUIVI ET REPORTING DES RESULTATS DU PARTENARIAT MONDIAL

La Théorie du changement du GPE établit l'ancrage du cadre de résultats et de reporting qui accompagnent la Stratégie 2020 du GPE, en identifiant les produits, résultats et impacts qui feront l'objet de suivi et de rapports dans le cadre de la stratégie de suivi et d'évaluation du Partenariat mondial. Pour la Stratégie 2020 du GPE, tous les membres du Partenariat mondial adopteront ce cadre commun de résultats pour suivre les réalisations et assurer la responsabilité mutuelle tout le long de la chaîne couvrant les produits, résultats et impacts pour les enfants au niveau national et mondial.

Quatorze indicateurs clés ont été identifiés pour faire rapport sur les progrès effectués dans la mise en œuvre de la Stratégie 2020 du GPE et dans la réalisation de sa vision et de ses buts ambitieux. Ces 14 indicateurs seront utilisés essentiellement à des fins de communication externe.

En outre, une série d'un total de 43 indicateurs, pleinement alignés à chacun des buts et objectifs stratégiques de la Stratégie 2020 du GPE feront l'objet de suivi régulier publié dans le rapport annuel sur les résultats du GPE. De nouveaux indicateurs peuvent être ajoutés à ce cadre de résultats dès que des données de meilleure qualité et comparables au niveau international deviendront disponibles. En particulier, des indicateurs sur les méthodologies et données de base pour les résultats de l'apprentissage et l'offre de services proposés par l'ODD n°4, qui seront élaborés dans les une à trois prochaines années, seront incorporés dès qu'ils deviendront disponibles. En outre, au fur et à mesure que le Partenariat mondial affinera son mandat et le champ d'application de son intervention, d'autres indicateurs pourront être ajoutés, selon les besoins du cadre de résultats.

Le Partenariat mondial s'engage également à suivre les progrès et l'impact obtenus par l'utilisation d'évaluations périodiques de ses financements et de son appui aux processus sectoriels nationaux.

Cinq principes éclairent le choix des indicateurs et guideront l'opérationnalisation du suivi et de la production de rapports.

- Tout d'abord, le Partenariat mondial utilisera dans toute la mesure du possible les données de niveau international et national disponibles, pour alléger le fardeau de collecte de données des pays en développement partenaires. Il appuiera également un accroissement des capacités nationales à rendre compte des indicateurs internationalement reconnus en matière de résultats, de prestation de services et de financement.
- Deuxièmement, le Partenariat s'engage à recueillir des données désagrégées permettant de mieux surveiller les progrès accomplis selon le sexe, dans les pays fragiles et touchés par un conflit et chez les autres groupes marginalisés, à mesure que les données deviendront disponibles.
- Troisièmement, toutes les données recueillies par le Partenariat seront publiquement partagées, pour promouvoir la transparence et une compréhension plus générale des progrès effectués dans le cadre du modèle de partenariat unique du Partenariat mondial pour l'éducation.
- Quatrièmement, le Partenariat mondial s'engage à utiliser les indicateurs mondiaux du quatrième objectif de développement durable (ODD4), lorsqu'ils seront disponibles. Conscient que bon nombre des indicateurs proposés pour l'ODD4 restent à être formulés, le Partenariat mondial est déterminé à œuvrer avec ses partenaires pour en appuyer la mise au point.
- Enfin, le Partenariat mondial demeure déterminé à rendre compte des cibles fixées durant la reconstitution des ressources de 2014. Dans le cadre de résultats, un certain nombre d'indicateurs ont été choisis pour répondre à ce besoin, comme l'indique ci-dessous la section 4.

A partir de décembre 2016, le Partenariat mondial publiera un rapport annuel de résultats (tel que décrit plus en détail dans le cadre de résultats et de reporting du Partenariat mondial).

Tableau 1: Indicateurs clés du cadre de résultats du Partenariat mondial¹⁹

<p>Improved learning outcomes for all through inclusive and equitable quality education</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion d'enfants qui n'achèvent pas : (1) l'éducation primaire (2) l'éducation secondaire inférieure • Proportion de pays en développement partenaires (PDP) montrant des améliorations dans les résultats de l'apprentissage au niveau du primaire.
<p>Soutien efficient et efficace des financements du GPE à l'amélioration des résultats en matière d'équité, d'efficacité et d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de PDP qui ont (1) augmenté leurs dépenses publiques en éducation depuis leur entrée dans le Partenariat ou (2) maintenu les dépenses sectorielles à 20% ou plus. • Répartition équitable des enseignants, telle que mesurée par le coefficient de corrélation entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par établissement scolaire dans chaque PDP. • Proportion de PDP faisant rapport sur tous les grands indicateurs internationaux en éducation à l'UIS (c'est-à-dire, principaux résultats, offre de services, et indicateurs sur le financement). • Proportion des PDP avec un ratio élève / enseignant formé inférieur au seuil (<40).
<p>Renforcement de la planification sectorielle et de la mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de (1) plans sectoriels de l'éducation (2) plans transitoires de l'éducation répondant à des normes minimales ayant été approuvés.
<p>Soutien à la responsabilité mutuelle grâce à un dialogue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion d'examen sectoriels conjoints répondants à des normes minimales.
<p>Soutien efficient et efficace des financements du GPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de financements soutenant des systèmes d'évaluation des EMIS / apprentissage, sur le total prévu. • Proportion demandes de financement au GPE approuvées à partir de 2015 : (1) identifiant des objectifs dans les indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage (2) atteignant ces objectifs.
<p>Des financements plus importants et de meilleure qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement des bailleurs de fonds par le biais du Partenariat mondial pour 2015-2020 (en cumulé). • Alignement des financements du GPE aux systèmes nationaux.
<p>Renforcement du Partenariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des (1) PDP (2) autres partenaires qui font état de rôles, fonctions et responsabilités plus claires dans les processus nationaux du GPE. • Proportion des rapports sur les résultats, des évaluations et des examens des bonnes pratiques en matière d'investissements et d'activités qui sont publiés par rapport aux prévisions de la stratégie de suivi et d'évaluation.

¹⁹ Les indicateurs au niveau impact seront ventilés selon les catégories masculin/féminin, FCAS / non FCAS (situations et Etats fragiles et affectés par des conflits), et d'autres selon les disponibilités. Les indicateurs utilisant une *proportion de PDP* comme unité de mesure seront ventilés selon FCAS/non FCAS.